

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 avril à 19H00, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Laurent LAFAYE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 27 mars 2025

Étaient présents :

Laurent LAFAYE, Gaston CHASSAIN, Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT, Alain GERBAUD, Danièle BARRIERE, Jean-François BATIER, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Blanche ROUX, Magali BOISSONNEAU, Frédérique GRANET, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Pascal BUSSIERE, Julien MORIN, Delphine GABOUTY, Damien NICOT

Étaient absents représentés :

Marie-Claude BODEN pouvoir à Martine LEPETIT
Bénédicte MARCOUL-SOULIE pouvoir à Laurent LAFAYE

Étaient absents excusés :

Marie-Claude BODEN, Bénédicte MARCOUL-SOULIE, Laure ROUBERTIE

Secrétaire de séance : Monsieur Christian REYNAUD

N°2025/D/024 - Objet : **Affectation du résultat 2024 : Budget principal, budget lotissement La Biche 2, budget lotissement Clos des Cèdres**

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil municipal la démarche d'affectation du résultat 2024 pour les trois budgets :

BUDGET GENERAL

Affectation du résultat

Section de fonctionnement	2024
Dépenses	7 813 473,16
Recettes	8 161 096,31
Résultat de l'exercice	347 623,15
Résultat antérieur (002)	998 606,15
Résultat cumulé	1 346 229,30
Section d'investissement	
Dépenses	1 563 913,27
Recettes	1 079 068,79
Résultat de l'exercice	-484 844,48
Résultat antérieur (Cptes. 1068 +/- 001)	551 879,57
Résultat cumulé	67 035,09
Reste à réaliser dépenses	178 735,15
Restes à réaliser recettes	36 091,32
Solde des restes à réaliser	-142 643,83
Besoin de financement section investissement	-75 608,74
AFFECTATION	
Résultat d'investissement reporté (001)	67 035,09
Couverture du besoin de financement d'investissement crédit au 1068 BP	75 608,74
Résultat reporté à la section de fonctionnement (002)	1 270 620,56

Biche 2**Section de fonctionnement****2024**

Dépenses	47 994,31
Recettes	47 994,31

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur 002	25 107,10

Résultat cumulé fonctionnement	25 107,10
---------------------------------------	------------------

Section d'investissement

Dépenses	47 994,31
Recettes	47 994,31

Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur	303 622,86

Résultat cumulé investissement	303 622,86
---------------------------------------	-------------------

Besoin de financement (Résultat) section investissement	303 622,86
---	-------------------

A F F E C T A T I O N	
Résultat d'investissement reporté (001)	303 622,86
Couverture du besoin de financement d'investissement crédit au 1068 BP	0,00
Résultat reporté à la section de fonctionnement (002)	25 107,10

Clos des Cèdres

Section de fonctionnement	2024
Dépenses	56 985,23
Recettes	56 985,23
Résultat de l'exercice	0,00
Résultat antérieur 002	139 591,74
Résultat cumulé fonctionnement	139 591,74
Section d'investissement	
Dépenses	56 985,23
Recettes	113 970,46
Résultat de l'exercice	56 985,23
Résultat antérieur	-56 985,23
Résultat cumulé investissement	0,00
Besoin de financement section investissement	0,00
A F F E C T A T I O N	
Résultat d'investissement reporté (001)	0,00
Couverture du besoin de financement d'investissement crédit au 1068 BP	0,00
Résultat reporté à la section de fonctionnement (002)	139 591,74

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

Pour le budget principal :

- d'affecter le résultat de l'année 2024 comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 75 608,74 €
- Un montant de 67 035,09 € est affecté à la section d'investissement (compte 001)
- Un montant de 1 270 620,56 € est affecté à la section de fonctionnement (compte 002)

Pour le budget du lotissement de la Biche 2 :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 0,00 €
- Un montant de 303 622,86 € est affecté à la section d'investissement (compte 001)
- Un montant de 25 107,10 € est affecté à la section de fonctionnement (compte 002)

Pour le budget du lotissement du Clos des Cèdres :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 0,00 €
- Un montant de 0,00 € est affecté à la section d'investissement (compte 001)
- Un montant de 139 591,74 € est affecté à la section de fonctionnement (compte 002)

- de reprendre ces résultats au budget primitif 2025.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 02 avril

 Le Maire,
Laurent LAFAYE.